Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 129 (2003)

Heft: 05: Architectes au salon

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revêtements de sols sans joints

les spécialistes de revêtements de Winterthur







Depuis des décennies, les revêtements de sols sont notre passion. Qualité et service sont impeccables. Nous maîtrisons de part en part les problèmes de revêtements...

... prenez-nous au mot.



Die Bodenmacher aus Winterthur

Forbo-Repoxit AG Helgenstrasse 21 Case postale CH-8404 Winterthur Tél. +41 (0) 52 242 17 21 Fax +41 (0) 52 242 93 91 Succursale: 3014 Bern www.repoxit.forbo.com

Résine synthétique

Un matériau étanche, résistant au poinçonnement et à l'abrasion.

Xylolite

Un matériau à protection thermique, antiglissant et sans poussière.

Béton dur

Un matériau d'entretien facile, sans poussière, résistant à l'abrasion et à la compression.

Succursale: 3014 Bern, Tél. 031 333 82 00



[LA PROPOSITION " CHAUDE "]

Herholz se rende aussi maître de la sécurité. Les éléments de protection contre l'incendie et la fumée (p.ex. à 1 vantail et 2 vantaux, à hauteur d'étage avec attique ou vitrage supérieur) ont passé avec succès l'examen de l'homologation selon VKF. Ils sont livrable dans un nouvel design d'actualité qui s'adapte à chaque concept d'architecture.

Vous en voulez savoir plus?

Demandez la documentation actuelle directement chez nous:
Herholz Vertriebsbüro Schweiz • Helmut Merz
Postfach 95 • 5012 Schönenwerd
Téléphon (062) 858 80 70 • Téléfax (062) 858 80 70
E - Mail: herholz.schweiz@dplanet.ch



Maison:	
Personne à contacter:	
lieu:	
Téléph./présélection:	15/03



MUNICIPALITÉ DE SIERRE

Résultats du concours de projets pour l'extension du Cycle d'orientation de Goubing-Sierre

Le jury composé de:

Président:

Hans IMHOF, architecte EPF - SIA, adjoint de l'Architecte cantonal, Sion

Membres

M. Andrea Bassi, architecte EAUG - FAS - SIA

M. Fonso Boschetti, architecte FAS - SIA

M. Thierry Bruttin, architecte EPF - SIA, architecte de la Ville de Sierre

M. Philippe Meier, architecte EPF - SIA

M. Jacques Melly, conseiller municipal, responsable du Service de l'édilité

M^{me} Mercedes Meugnier Cuenca, conseillère municipale, présidente de la commission scolaire

M. Philippe Theytaz, directeur des écoles de Sierre

Suppléants:

M. Jean-Daniel Crettaz, architecte FSU, ancien architecte de la Ville de Sierre

M. Laurent Mayoraz, architecte resp. des constructions scolaires, SBMA

M. Anton Imhof, directeur de l'O.S. de Goubing

M. Marc-André Salamin, directeur du C.O. de Goubing

Experts:

M. Jean-Claude Aymon, représentant du Service de l'enseignement DECS M. Erwin Eyer, inspecteur cantonal de gymnastique DECS

s'est réuni les 12, 13 et 14 février 2003 pour l'examen des 30 projets remis.

Il a décidé d'attribuer les prix suivants:

1er rang: 1er prix Projet No 6 – Agrégation

Auteur: Philippe Robyr, arch. EPFL, Corin, Sierre
Collaborateur: Marco Sonderegger, arch. EPFL, Lausanne

2º rang: 2º prix

Projet N° 2 - Superposition

Auteur: Bureau d'architectes SA Jean-Gérard Giorla-Mona

Trautmann arch. EPFL-FAS-SIA, Sierre Blandine Menoud, François Savioz

Collaborateurs: Bland Image de synthèse: Tecno

Tecno-site informatique, Sion

3º rang: 3º prix

Auteur:

Projet Nº 27 – Papier plié

Frund, Gallina, Rey, Architectes SA, arch. ETS, Neuchâtel

4° rang: 4° prix

Projet Nº 15 – Zadig

Auteur:

Franco Pessina, arch. FAS/SIA, Lugano

Collaborateurs:

David Clavien, arch. EPFL, Timothy Delco, arch. ETS

5° rang: 5° prix

Projet Nº 18 - Vendange tardive

Auteur: Atelier d'architecture Jean-Marc Bovet S.àr.l.,

arch. EPFL, Fribourg

6° rang: 6° prix

Projet Nº 16 - Fabrik

Auteur:

Communauté d'étude Klaus-Mayoraz-Quinodoz,

arch. EPFL – arch. ETS, Sion

7° rang: 7° prix

Projet Nº 22 - Fromage

Auteur:

Evéquoz-Follonier, arch. EPFL-SIA, Sierre

Le jury a décidé, à l'unanimité, de proposer au maître de l'ouvrage de confier à l'auteur du projet N° 6 — Agrégation, la poursuite des études en vue de sa réalisation.

La présentation officielle de l'exposition aura lieu en présence des autorités et d'une délégation du jury,

le mercredi 5 mars 2003 à 17 h à la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, à Sierre

L'exposition sera ouverte au public le mercredi 5 mars dès 17h et du jeudi 6 mars au samedi 15 mars 2003 de 14h à 17h, le dimanche fermé.

Sierre, le 21 février 2003

LE PRÉSIDENT DU JURY

Hans Imhof

Afin de renforcer notre team d'ingénieurs à Zurich, nous recherchons pour la conception, le dimensionnement et le suivi de projets internationaux à caractère exceptionnel un

ingénieur civil EPF/ETS

qualifié, motivé et conscient des responsabilités.

Votre profil:

Vous bénéficiez d'une expérience professionnelle d'au moins 2-3 ans et avez l'habitude de travailler de manière indépendante et analytique. Vous êtes capable de gérer le stress, d'être flexible et avez un esprit d'équipe. Vous avez une très bonne vision des problèmes statiques liés à l'analyse des structures complexes. De très bonnes connaissances informatiques (programmes de calculs, programmes FEM, Excel) et de très bonnes connaissances parlées et écrites d'allemand et d'anglais complètent le profil demandé.

Nous vous offrons un environnement de travail agréable dans une équipe motivée.

Nous attendons votre lettre de candidature, curriculum vitae et copies de certificats que vous voudrez bien adresser à

Monsieur P. Guignard CALATRAVA VALLS AG Parkring 11 8002 Zurich



Recrute afin de compléter son équipe

UN INGENIEUR EN GENIE CIVIL

Mission de l'ingénieur:

Conception de projets

Calculs statiques et dynamiques

Profil:

Expérience minimum 3 ans Poste similaire Bonne maîtrise de l'outil informatique Bilingue français/allemand

Adresse:

WALTHER MORY MAIER BAUINGENIEURE AG Florenz-Strasse 1d

Postfach

CH-4023 Basel

Tel.: 061 339 90 90 Fax: 061 339 90 91

E-Mail: bl@wmm.ch

COMMUNE DE RENENS

Mandats d'étude parallèles, procédure sélective respectant le règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142

1. Maître de l'ouvrage et organisateur de la procédure

Municipalité de Renens, CTC - Centre Technique Communal, Rue du Lac 14, 1020 Renens.

Responsable de l'administration de la procédure : martine.heiniger@renens.ch

2. Objet de l'étude

Etude d'urbanisme sur la parcelle communale non construite «En Belle Vue» à Renens visant la recherche de partis pour l'élaboration ultérieure d'un plan partiel d'affectation ou d'un plan de quartier pour la réalisation d'un quartier d'habitations avec quelques équipements de quartier (définition des options de développement du site et proposition de typologies d'habitations).

Compte tenu des qualités exceptionnelles du site (site non bâti, proximité de l'autoroute et des transports publics, vue imprenable sur le lac et les Alpes, parc,...), la Municipalité entend valoriser ce site par une intervention de haute qualité.

3. Conditions de participation

Procédure ouverte aux architectes et urbanistes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, qui offre la réciprocité aux mandataires suisses. Les conditions sont précisées dans le cahier des charges.

4. Renseignements

Le cahier des charges complet concernant la procédure de sélection peut être obtenu à l'adresse de l'organisateur ou télécharger sur le site Internet www.renens.ch.

5. Documents à fournir

Dossier sous format A4 sur 6 pages max. contenant:

- Présentation du bureau ou des bureaux constituant
- Composition de l'équipe et compétences des membres;
- Motivation de l'équipe;
- Références pour des objets et des processus similaires ;
- Prix, mentions et autres reconnaissances professionnelles.

6. Envoi des dossiers

Par courrier postal recommandé à l'adresse du CTC, à l'att. de M^{me} M. Heiniger avec mention «Mandat d'étude parallèle».

7. Equipes

Sélection d'au maximum 6 équipes composées d'architectes, d'urbanistes et autres compétences jugées nécessaires par l'équipe.

8. Critères de choix

- Expérience dans le domaine du développement de quartier d'habitations et dans le type de processus (mandats d'étude parallèle, concours d'urbanisme, planification-test,...);
- Reconnaissance professionnelle (prix, mentions, réalisations primées, publications,...);
- Respect du cahier des charges pour la procédure de sélection (délais et pièces fournies) et qualité du dossier de présentation.

9. Indemnités

20 000. – HT à chaque équipe sélectionnée.

10. Recommandation du collège d'experts, genre et ampleur du mandat

Le Maître de l'Ouvrage entend confier à l'auteur du projet recommandé par le collège d'experts le mandat complet des prestations ordinaires pour l'établissement du plan d'affectation.

11. Composition du collège d'experts

Président: Membres:

M. Kurt AELLEN, architecte, Berne Vice-présidente: M^{me} Anne-Marie DEPOISIER, Syndique

M. Raymond BOVIER, Municipal M. Michel PERRETEN, Municipal Mme Nicole DUPONT, Conseillère communale, membre commission

consultative d'urbanisme M. Yves SAUTEREL, Architecte. représentant des habitants riverains

M. Patrick DEVANTHERY, Architecte. Genève M. Christophe HUSLER,

Architecte-paysagiste, Lausanne Mme Rebecca LYON STANTON,

Etat de Vaud, SAT, Architecte, Lausanne M. Fernand BERNASCONI, Responsable du service Urbanisme-Constructions-Bâtiments, architecte, urbaniste

Experts: M. Jean-Claude BOURGEOIS,

Adjoint technique M. Lorenzo PEDRAZZINI, Expert immobilier, Genève M. Philippe CARDIS, Expert immobilier, Lausanne

12. Calendrier

Ouverture des inscriptions: 5 mars 2003 Délai pour envoi dossiers: 28 mars 2003 Avis de sélection: 9 mai 2003

de mai à août 2003

Déroulement de l'étude :

Composition du jury - professionnels) Conditions d'admission

TRACÉS Page

Date reddition d'inscription) Date limite

> soumise à l'examen de la commission des Architectes, selon les dispositions de la LVMP, Règlement SIA 142 et n'a pas encore été itulaires d'un diplôme EPF, ETS, REG A ou B Cette procédure ne fait pas mention du

concours de la SIA

8 mars 2003

Sattaneo, Fabio Giacomazzi, Aurelio Muttoni Cette procédure ne fait pas mention du Groupes de mandataires établis en Suisse Valentin Bearth, Amaldo Burini, Domenico Cleto Muttoni, Guido Tallone)

12 mars 2003

Architectes et ingénieurs civils établis en Suisse (Pierre Bonnet, Raoul Christe, Philippe Daucourt, Paula Maranta, Anne de Montmollin, Renato

soumise à l'examen de la commission des

concours de la SIA

Règlement SIA 142 et n'a pas encore été

(14 mars 2003)

4 août 2003

Architectes établis en Suisse

(14 mars 2003) 11 avril 2003

14 avril 2003 ou dans un pays signataire des accords de l'OMC (Pascal de Benoit, Pascal Tanari, Jean-Pierre

Architectes et ingénieurs civils établis en Suisse

(18 mars 2003)

20 mars 2003

Architectes, selon modalités et limites fixées par

Ortis)

Pasquale, Benedetto Gravagnuolo, Hans Hollein, Ferdinando Luminoso, Stefano Reggio, Andrea (Oriol Bohigas, Carlo De Vito, Salvatore Di Salemme, Francesco Venezia) le règlement du concours

Organisateur et renseignements Municipalité de Savigny Maison de la Commune Rte de Mollie-Margot 4 CH - 1073 Savigny Fax 021 781 07 31 Centro di formazione professionale SSIC - Sezione Ticino CH - 6596 Gordola Fax 091 745 47 03 Via S. Maria 27

contesse@swissonline.ch CH - 1323 Romainmôtier Fondation Contesse Fax 024 453 17 20 <www.simap.ch> Rue du Bourg

Ville de Bulle, Service tech. Grand-Rue 7 Fax 026 919 18 90 CH - 1630 Bulle

Intercommunale de La Côte SA Rte des Avouillons 2 Société Electrique CH - 1196 Gland

concorsonapoliafragola@tav.it Treno Alta Velocità - TAV SpA <www.tav.it/concorsonapoli-Gruppo Ferrovie dello Stato via Mantova 24 I - 00198 Roma

<cfp@ssic-ti.ch>

service.technique@commune. bulle.ch

afragola>

ARCHITECTES - INGÉNIEURS

GARANTISSEZ VOS COÛTS ET DÉLAIS DE CONSTRUCTION en faisant appel à

SGC

votre partenaire qui offre à tout constructeur la garantie contre les dépassements basée sur le contrat et l'avenant SIA Plus 1019.

Une équipe de plus de 30 ans d'expérience.

Surveillance et Garantie de la Construction S.A. 116, route de Florissant 1206 GENÈVE Tél. 0227034749

